VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 1 OCTOBRE 1919 — No. 45

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne ..... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRI...
TOUS LES MERC...
PAR
ANT. GAU...
IMPRIM...

Toutes commun...s concernant le journal ou l'im...ie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

La guerre a coûté des sommes énormes à tous les pays du monde.

Partout les coffres publics sont vides.

Par contre l'on prétend que bien des coffres privés se sont remplis.

Tous ceux qui s'occupent de l'avenir de la société s'accordent à dire que pour rétablir l'équilibre financier et ramener l'ordre dans la vie économique, il faut de toute nécessité s'adonner à l'épargne véritable et pousser la production jusqu'à ses dernières limites.

Des écrivains sérieux ne se gênent pas pour nous dire que jamais encore la folie du luxe n'à été portée plus loin.

L'on a souffert depuis des années, l'on veut jouir maintenant.

Il semblerait que plus la pénurie a été grande dans le passé, plus les exigences sont maintenant extravagantes.

Faut-il s'en étonner?

Non.

C'est par les promesses d'un riche butin, d'une liberté incomparable, d'une prospérité inouïe que l'on a tenu les peuples sous le joug pesant et douloureux du fer et du plomb.

Ces peuples réclament aujourd'hui la satisfaction et le paiement.

Or, comme la chose est impossible, ils s'agitent, crient et menacent de tout casser.

La grève des employés de chemins de fer dans la grande Bretagne met dans l'inaction un demi-million d'hommes.

Pour être poli on ne peut appeler cela une révolution mais c'est presque la même chose.

Quand, de nos jours, les chemins de fer ne marchent pas, il y a beaucoup d'autres choses qui ne fonctionnent plus.

Aux Etats-Unis, il n'y a que 211 grèves de déclarées, mais on en promet d'autres et la moindre n'est pas celle qui éteint en ce moment le feu des aciéries.

Cette dernière a rendu inactifs près de 340,000 hommes.

Il est inutile de décrire ici l'importance de la production de l'acier; l'acier est à la base de l'industrie nationale, l'acier se trouve partout, dans les rails de chemins de fer dans les machineries agricoles, dans les usines de toutes sortes.

La grève des aciéries, si elle se continue longtemps, amènera des désastres terribles, car elle arrêtera nécessairement le rouage de la machine moderne qui sans acier ne peut marcher aujourd'hui.

Le Canada est intéressé à la question tout autant que les Etats-Unis.

Du côté du capital et du côté du travail on semble vouloir s'entêter, pendant qu'on cassera du sucre sur le dos du public consommateur et payeur de taxes.

* * *

Pour mentioner des grèves de moindre importance, mais qui elles aussi, ont fait un tort immense, citons la grève de Winnipeg qui a réduit un programme de construction de $12,000,000 à environ $1,000,000; citons la grève de Chicago qui a réduit un programme de construction de $150,000,000 à presque rien.

Des millions qui resteront inactifs, rétirés de la circulation; qui ne seront profitables ni à l'ouvrier, ni au citoyen ordinaire, ni au capitaliste.

Tout le monde pourtant admet qu'il faut produire à un degré comme l'on a encore jamais atteint.

Espérons qu'il sortira du bon de tous ces congrès qui se tiennent aujourd'hui partout.

Certes, si l'idée religieuse présidait à ces conférences, si les délégués soumettaient leur raison aux préceptes de l'évangile, si chacun voulait suivre le commandement : *"Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu"* les difficultés entre patrons et ouvriers se règleraient vite et bien.

Mais, comme notre siècle est trop avancé pour ces doctrines vieillottes, comme il n'y a que les arriérés pour s'arrêter à ces turlupinades et, du reste, comme la nature humaine est trop faible pour s'y conformer toujours, même si elle en a le désir, il faut souhaiter que patrons et ouvriers seront au moins assez intelligents pour comprendre que pour arriver à une solution avantageuse pour tous il faut de toute nécessité que chacun cède un pas.

L'ouvrier rouspétera aussi longtemps que le coût de la vie sera trop élevé et qu'il sera lui-même tenu trop profondément dans les broussailles; le capitaliste se rébiffera et serrera la poigne aussi longtemps que l'ouvrier s'entêtera à réclamer, *in crescendo*, plus de gages et moins de travail.

Si seulement l'on voulait avoir plus de mesure et être tout a fait *pratique!* pour nous servir du grand mot moderne.

* * *

Nous reconnaissons qu'il est souverainement impoli de recourir aux manuels poussiéreux qui ont vu le jour à l'époque obscure de la royauté, quand on s'adresse au siècle éclairé de la démocratie, mais nous prendrons tout de même l'affreuse liberté d'exhumer des cendres quelques vers de ce vieux bavard de LaFontaine.

Ils ne manquent pas d'à propos, même de nos jours.

Capital et travail pourraient, chacun en faire son profit.

LES DEUX CHEVRES

Dès que les chèvres ont brouté,
Certain esprit de liberté
Leur fait chercher fortune : elles vont en voyage
vers les endroits du pâturage
Les moins fréquentés des humains.
Là, s'il est quelque lieu sans route et sans chemins,
Un rocher, quelque mont pendant en précipices,
C'est où ces dames vont promener leurs caprices.
Rien ne peut arrêter cet animal grimpant.
Deux chèvres donc s'émancipant.
Toutes deux ayant patte blanche,
Quittèrent les bas prés, chacune de sa part :
L'une vers l'autre allait pour quelque bon hasard.
Un ruisseau se rencontre, et pour pont une planche.
Deux belettes à peine auraient passé de front sur ce pont :
D'ailleurs l'onde rapide et le ruisseau profond
Devaient faire trembler de peur ces amazones.
Malgré tant de dangers, l'une de ces personnes
Pose un pied sur la planche, et l'autre en fait autant.
Je m'imagine voir, avec Louis le Grand,
Philippe Quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence.
Ainsi s'avançaient pas à pas,
Nez à nez, nos aventurières,
Qui,toutes deux étant fort fières,
Vers le milieu du pont ne se voulurent pas
L'une à l'autre céder. Elles avaient la gloire
L'une certaine chèvre, au mérite sans pair,
Dont Polyphème fit présent à Galatée,
Et l'autre la chèvre Amaltée,
Par qui fut nourri Jupiter.
Faute de reculer, leur chute fut commune :
Toutes deux tombèrent dans l'eau.
Cet accident n'est pas nouveau
Dans le chemin de la fortune.

* * *

Il n'y a rien de beau comme la gloire.

Tout le monde en veut, chacun la désire, bien peu l'obtienne.

Une occasion unique s'offre aujourd'hui à nos millionnaires.

La finance du monde est dans le marasme.

Les humbles soldats viennent de donner leur sang et leur vie pour la patrie; pourquoi nos millionnaires ne se réuniraient-ils pas pour offrir au pays une partie de leur fortune.

Ils pourraient remplir les vides et graisser les roues de la machine pour permettre à l'industrie de reprendre son cours.

Ceux qui se sont illustrés sur les champs de bataille auront leurs monuments.

On pourrait élever des monuments aux riches financiers qui auront contribué le plus largement de leurs deniers.

Nos artistes auront vite fait de trouver le caractère symbolique qui représentera le mieux les attributs, les qualités le signe distinctif d'un chacun.

Ainsi, de même que l'on trouvera sur le monument de l'aviateur quelque chose qui rappellera ses nobles envolées dans les airs, de même l'on pourrait graver sur la pierre ou sur le bronze le signe qui montrera aux générations futures le champ d'action où s'est développé le talent du héros de la finance.

De cette manière tout le monde aura son compte.

L'artilleur sera à côté de son canon; le cavalier sera bravement monté sur un fougueux coursier; l'humble soldat mort héroiquement pour sa patrie sera couché près d'une croix.

On pourra placer le grand financier sur un monceau d'or.

Le profiteur sera juché sur l'objet qui lui a permis de faire ses profits, Exemple : Quelques uns de nos grands *packers* pourraient être mis debout sur un tas de *bacon* ou à cheval sur un cochon.

Chacun selon son état et son mérite.

Tous passeraient à la posterité dans une attitude fière.

Ils auraient sauvé leurs pays par leur or, les générations futures ne pourraient jamais oublier leurs vertus ni leurs métiers.

L'Hon. Thomas Chapais

(Suite)

II

L'oeuvre politique de sir Georges-Etienne Cartier, que j'ai essayé d'esquisser rapidement, justifiait assurément cet hommage. Mais l'éloge de celui dont nous célébrons la mémoire serait incomplet si l'on n'ajoutait pas que ce grand homme d'Etat fut en même temps un véritable patriote.

En quoi consiste le patriotisme, Messieurs?... La définition en est très simple. Il consiste à aimer son pays et à s'efforcer de lui être utile. Ce sentiment n'est-il pas l'un de ceux que l'on pourrait croire inné? Aimer le pays où l'on a reçu l'existence, et dont la terre sacrée renferme les cendres de nos pères; où notre esprit a connu ses premiers éveils, et notre coeur ses premières tendresses; où nos regards ont reçu des monts, des forêts et des flots, leurs impressions primitives de grandeur et de beauté; l'aimer d'un amour de prédilection, fait de souvenir, de piété filiale, d'admiration, de fierté, d'attachment aux traditions et aux coutumes, n'est-ce pas bien naturel? Oui, sans doute. Et cependant, nous vivons dans un âge où trop souvent on rencontre des hommes à qui ce sentiment semble étranger, et dont la devise pourrait être cette parole du sensualisme satisfait : "Ubi bene, ibi patria." Sir Georges Cartier n'était pas de ceux-là. Il aimait son pays, ce Canada aux aspects grandioses et à l'émouvante histoire. Pour lui ,la terre ancestrale était belle et chère entre toutes. Il avait le sens de la patrie. Et vous savez avec quelle exubérance il la chantait à l'âge où la poésie semble jaillir du coeur, comme l'onde pure, des sources printanières.

Non seulement sir Georges Cartier aimait son pays, mais il brûlait de se dévouer à son service. Aimer, servir, n'est-ce pas là le mot d'ordre des grandes âmes? Les événements de 1837 viennent ensanglanter notre province. Comme un grand nombre de jeunes hommes, poussés par le noble des sentiments—et par des chefs sans clairvoyance—dans une aventure hasardeuse et tragique. Cartier se jetta dans le mouvement insurrectionnel et paie intrépidement de sa personne à Saint-Denis. Puis, instruit par la dure leçon de ces jours douloureux, il comprend qu'une voie meilleure est ouverte aux revendications bas-canadiennes. Et désormais son amour de la patrie s'affirmera dans les luttes parlementaires et dans les conseils de l'Etat.

Parmi toutes ces oeuvres, Messieurs, il n'en est pas, suivant moi, où le patriotisme de Cartier se soit manifesté avec plus d'évidence et plus d'éclat que celle de la Confédération. Assurément le patriotisme, dans un pays comme le Canada n'est pas l'apanage d'aucune race ni d'aucun groupe de citoyens. Mais je crois avoir le droit de dire, et je crois qu,il importe de rapeller en un jour comme celui-ci, que le patriotisme canadien-français revêt un caractère sui generis. Quand on en scrute les éléments constitutifs, on constate qu'il est-bi-partite. Il est fait en même temps de souvenir et d'espérance. Il se nourrit de la mémoire du passé et des aspirations vers l'avenir. Pour tout résumer en deux mots, il est à la fois traditionnel et progressif. Traditionnel, parce qu'il plonge ses racines dans trois siécles d'histoire, à travers lesquels se déroule toute une épopée d'apostolat, d'héroïsme continu, de luttes sanglantes ou pacifiques, de conquête évangélisatrice et civilisatrice. Progressif, parce que, tout en restant inébranlablement fidèle à ce qui constitute l'héritage religieux et national des aïeux il entend s'adapter aux circonstances nouvelles, aux modifications nécessaires, apporter sa coopération active au développement du pays, et jouer efficacement son rôle dans l'oeuvre de la prospérité canadienne.

Ce dualisme patriotique n'a jamais été mis en relief plus saisissant que par sir Georges Cartier, dans sa collaboration prépondérante à l'établissement du régime fédéral. Deux idées maîtresses ont alors inspiré son action, et coordonné ses efforts. D'une part, sauvegarder tout ce que les Canadiens-français tiennent pour intangible et sacré, leur foi, leur langue, leurs institutions nationales. Et, d'autre part, contribuer constamment à l'édification d'un Canada agrandi, d'un Etat aux proportions plus vastes, aux horizons plus larges, capable, par le groupement des énergies dispersées, d'aspirer à un plus prospère et plus glorieux avenir. Asseoir sur des bases indestructibles notre survivance catholique et française par la restauration de l'autonomie bas-canadienne; et nous ouvrir, à nous, en même temps qu'aux autres provinces et à nos concitoyens de toute origine, un nouveau champ d'action, où la mise en commun des ressources, des forces, des moyens, des intiatives, permettrait d'assurer au peuple canadien un magnifique accroissement de progrès économique et social: tel fut l'idéal vers lequel Cartier tendit sa volonté et son génie politique en 1864.

Ses déclarations publiques en contiennent de multiples attestations: "Cette mesure, disait-il, en terminant son discours sur les résolutions de Québec, aura pour effet de nous donner un gouvernement central constitué sur des basses larges et solides, et des gouvernements locaux auxquels sera confiée la sauvegarde des personnes, des propriétés, des droits civils et religieux de toutes les classes de la société.". Et ailleurs: "Nombre de personnes pensent qu'une union législative serait plus avantageuse qu'une confédération. Pour moi je crois qu'un seul gouvernement ne pourrait point s'occuper utilement des intérêts privés et locaux des diverses sections ou les diverses provinces. Nul autre système n'est réalisable que le système fédéral. C'est à cause de la variété de races et d'intérêts locaux que le système fédéral doit être établi." Puis, passant à un autre ordre d'idées, il disait encore: "Ce nom de Canada ne s'appliquera plus seulement au Haut et au Bas-Canada, mais il comprendra les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et bientôt de l'Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, les territoires de la Rivière-Rouge et la Colombie anglaise. Le Canada va devenir une nation, s'étendant d'un océan à l'autre... Tandis que les provinces du golfe St-Laurent marqueront du côté de la mer l'extrémité de la confédération, les territoires de la Baie d'Hudson, de la Rivière-Rouge et la Colombie britannique se rapprocheront de nous... Alors notre Canada s'étendra, comme aux jours où il fut découvert de tous côtés par nos pères, par la race française, de l'Atlantique au Pacifique. Nous lui rendrons ses limites naturelles, que des événements racontés par l'histoire avaient graduellement rétrécis. D'un océan à l'autre une vie commune ranimera toute cette partie du nord de l'Amérique, vous verrez passer à vos portes, vous recevrez les richesses des deux mondes, qu'un trafic énorme poussera dans les deux sens."

Sir Georges Cartier eut donc le double patriotisme qui, me semble-t-il, devrait être celui de tout bon Canadien. Il eut ce que j'appellerai le patriotisme provincial et le patriotisme fédéral. Et nul exemple mieux que le sien ne saurait établir qu'ils ne se contredisent ni ne s'excluent. On est trop porté à le méconnaître de nos jours. On entend souvent des Canadiens aux tendances divergentes s'accuser réciproquement d'être provincialistes ou centralisateurs. Sans doute, il y a des uns et des autres parmi nous. Mais on n'est pas provincialiste — j'entends provincialiste étroit—parce qu'on est justement jaloux de l'autonomie et des droits provinciaux, pas plus qu'on n'est centralisateurs quand on se borne à réclamer pour le parlement fédéral la légitime autorité qui lui est accordée par la constitution du Canada.

La vie, l'oeuvre de Cartier prouvent que le dualisme patriotique dont il fut l'incarnation loin d'être une faiblesse est une force et un élément de progrès. Les deux sentiments se confondent et se complètent. L'histoire nous démontre que le patriotisme national prend sa source dans le patriotisme régional. Pour que la patrie soit libre, forte, prospère, ne faut-il pas que la grande patrie ait la jouissance incontestée de tous ces bien? Ah! messieurs, cette vérité est apparue en traits de feu aux héros de la formidable guerre dont nous sommes sortis victorieusement avec la grâce du Très-Haut. Pourquoi le paysan de la Bretagne, de la Picardie, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Provence, se battait-il, lorsqu'il faisait de sa poitrine un rempart à sa patrie. Il se battait pour que, dans une France délivrée, triomphante, et glorifiée, il y eut une Bretagne, il y eut une Picardie, il y eut une Bourgogne, il y eut une Champagne, il y eut une Provence, tranquilles, assurées de vivre dans la paix, dans la sécurité, dans le travail fécond. Il luttait, il souffrait, il tenait, il mourait, pour que l'âme bretonne, l'âme picarde, l'âme bourguigonne, l'âme champenoise, l'âme alsacienne et l'âme lorraine, encore une fois maîtresses de leur essor, pusent donner, par la communion sacrée de leurs oblations héroïques, à la grande âme collective de la France, une beauté rajeunie, une vertu nouvelle, des énergies retrempées, un plus magnifique rayonnement, et une plus irrésistible puissance d'expansion civilisatrice.

Ce double caractère du vrai patriotisme, à une heure moins tragique, et sur un théâtre moins illustre, sir Georges Cartier en a donné une démonstration frappante. Il a voulu qu'il y eût dans un Canada plus grand, plus populeux, plus riche, plus fort, mieux armé pour toutes les luttes de notre âge, une province de Québec maîtresse de son orientation religieuse et nationale, libre et tolérante, autonome et généreuse, jouissant sans entraves de ses franchises, tout en contribuant et en participant largement au progrès général. De cette noble conception, réalisée à travers bien des obstacles, Cartier conservera l'impérissable honneur. Les hommes d'Etat ne font pas toujours tout ce qu'ils veulent. Mais l'équitable histoire ne doit pas leur refuser son hommage s'ils savent accomplir tout ce qu'ils peuvent. Cet hommage, ne craignons pas de le proclamer en ce jour. Cartier l'a noblement mérité. Il a réussi, dans l'élaboration du régime fédéral, à fortifier et à sauvegarder pour sa province les droits dont sa nationalité avait obtenu progressivement la reconnaissance à travers un siècle de vicissitudes. Et cela n el'a pas empêché de marquer sa place parmi les plus actifs constructeurs de la grandeur canadienne. Patriote et homme d'Etat, il l'a aimé et il l'a servi sans défaillance durant toute une vie d'inlassable labeur. Répudiant l'erreur généreuse commise à une heure critique de sa jeunesse, il a été un loyal sujet de la couronne britannique, et, en même temps, un citoyen pasionnément dévoué aux intérêts de sa patrie. On peut, sans doute, signaler dans sa carrière, comme dans celle de tous les hommes politiques, des erreurs et des fautes. On n'y relèvera ni une lâcheté, ni une trahison. Fidèle à la foi ainsi qu'aux traditions de ses pères, il s'est toujours abstenu d'attenter aux convictions et aux droits de ceux qui n'étaient ni de sa croyance ni de son sang. Son caractère, son effort, ses oeuvres, son amour de la justice et son respect de la parole donnée, restent comme une leçon pour tous les hommes publics de ce pays. Et c'est incontestablement un devoir de gratitude nationale que nous accomplissons aujourd'hui par l'érection, au pied de ce Mont-Royal, d'un monument grandiose, destiné à immortaliser la mémoire de l'homme "franc et sans dol" dont le nom restera l'un des plus grands de notre histoire.

Monseigneur Baudrillart et la Paix des Alliés

Il ne manque pas de neutres germanophiles pour critiquer amèrement le traité de Versailles. Dans le *Bulletin de propagande française*, organe du *Comité catholique de propagande française à l'étranger*, (No d'août) Mgr Baudrillart vient d'écrire un article vigoureux à l'adresse de tous ceux qui "réservent des trésors d'indulgence pour l'Allemagne vaincue."

Après avoir rappelé la lamentable situation des régions dévastées et remarqué fort justement que "nul n'a le droit de porter un jugement personnel sur cette guerre sans les avoir visitées" Mgr Baudrillart poursuit :

"Vous vous couvrez la face en songeant à quelques minorités dont les droits çà et là vous paraissent lésés, qu'avez-vous dit quand tout un peuple comme celui de l'Alsace et de la Lorraine subissait, en le répudiant de coeur. un joug étranger? Quand avez-vous fait entendre votre voix en faveur de ceux qu'opprimaient les Hohenzollern, ou les Hapsbourg?"

Il en vient alors à apprécier le rôle de M. Erzberger et à redire quelles conditions de paix l'Allemagne victorieuse se proposait d'imposer à ses adversaires.

"Nous l'avons attaqué comme pangermaniste, écrit-il à propos d'Erzberger,—avions-nous tort? Ecoutez aujourd'hui ses propres compatriotes. Disposés à la paix, nous l'avons déclaré impuissant à faire prévaloir ses vues: avions-nous tort? Ecoutez-le lui-même aujourd'hui. Quelle excuse fait-il valoir?"

Examinant encore deux des reproches adressés à la France, ses tendances anarchiques et son anticléricalisme, l'éminent prélat y répond en ces termes :: :

"Vous nous disiez : l'Allemagne, c'est le principe d'autorité et vous êtes l'anarchie. Evidemment, nous ne représentons pas l'ordre idéal; il y a chez nous des éléments anarchiques, nous l'avouons. Mais, ô ironie! Vos Allemands, protagonistes, de l'autorité, vous les voyez cyniquement déclencher la forme la plus horrible que la révolution ait encore revêtu, le bolchevisme.

"Vous répétez encore : l'Allemagne c'est la religion, et la France c'est le contraire. Votre catholicisme se faisait très tendre pour le protestantisme allemand. Ouvrez maintenant les yeux sur ce qui se passe. Dans tout l'univers, l'élément catholique est libéré, et vers qui se tourne-t-il? vers la France et nous en donnerons quelque jour la preuve.

"Les catholiques de tous pays savent—et ils le savent—en grande partie, grâce à l'action de notre Comité,—que la France est un pays où le catholicisme, loin d'être une simple apparence, une forme extérieure couvrant d'assez tristes réalités, est au contraire une religion profonde, vivante, féconde et rayonnante. Le secret de notre action sur le monde, c'est que nous pouvons tout ensemble présenter aux peuples un idéal de liberté légitime et un idéal de religion sincère. Le catholicisme, tel qu'il se pratique en France, n'apparait pas comme un instrument de règne, au profit d'un gouvernement, ou d'une nationalité. Il inspire confiance aux âmes vraiment religieuses."

Voici enfin la conclusion de cet article, à laquelle, pour notre part, nous sommes d'autant plus heureux de souscrire, qu'elle exprime à merveille nos propres sentiments : :

"Regardons d'abord chacun chez nous; et nous nous trouverons tous des raisons d'être humbles, beaucoup à avouer, beaucoup à reprendre, beaucoup à réformer. Courageusement, nous nous mettrons à la tâche. Mais au lieu de nous faire des reproches les uns aux autres, de nation à nation, nous unirons nos efforts pour sauver la civilisation chrétienne partout menacée. Le danger qu'elle court est immense et imminent. Donc au travail en commun! Ne regardons pas d'un oeil bénévole et ne laissons pas placidement l'Allemand déchainer sur l'Europela révolution après l'invasion. A l'égard de l'Allemand,—ainsi que nous l'avons toujours déclaré, même au plus fort de nos polémiques,—nous nous montrerons justes et charitables, parce que nous sommes chrétiens; mais la justice et la charité,—toujours aussi nous l'avons rappelé,—exigent que les torts soient reconnus et réparés, à plus forte raison qu'ils ne soient pas aggravés par de nouveaux méfaits".

LA VICTOIRE, RENAN ET LES JESUITES

(*L'Action française.*)

Nos lecteurs se rappellent peut-être un texte de Renan, tiré de son discours à la distribution des prix de Louis-le-Grand (1883) où il était déclaré que "la barbarie n'aurait jamais d'artillerie". La prophétie que l'on va lire, du même Renan, est encore bien plus comique. Elle est tirée de son ouvrage cependant le plus aigu et le plus perspicace, souvent cité ici, La Réforme intellectuelle et Morale de la France, publié au lendemain du traité de Francfort et qui met les esprits sérieux et réfléchis en garde contre les méfaits de cette démocratie qui devait prendre pourtant comme prophète l'auteur des Origines du Christianisme. Il y a des pages d'une pénétration admirable dans cet ouvrage, et telles qu'elles semblent un chapitre avant la lettre le l'Enquête sur la Monarchie, de Maurras. Cepenlant, ici et là, une germanophilie entêtée et le vieil anticléricalisme tendancieux de l'auteur de la Vie de Jésus montrent le bout de l'oreille. C'est ainsi qu'à la page 97 de l'édition in-octavo Calmann-Lévy, on lit, non sans rire, ces lignes savoureuses : Le catholisme est trop hiératique (?) pour donner un aliment intellectuel et moral à une population; il fait fleurir le mysticisme transcendant à côté de l'ignorance; il n'a pas d'efficacité morale; il exerce des effets funestes sur le développement du cerveau *Un éleve des Jésuites ne sera jamais un officier susceptible d'être opposé à un officier Prussien;* un élève des écoles élémentaires catholiques ne pourra jamais faire la guerre savante avec les armes perfectionnées.

Vous entendez bien : *Un éleve des Jésuites ne sera jamais susceptible d'être opposé à un officier Prussien,* savant parce que fils de Luther.

Ouvrons maintenant le Foch de Raymonl Recouly (pages 24 et 25), nous y lisons ceci: Il—le père de Ferdinand Foch—revint à Valentine et envoya ses enfants au séminaire de Polignan. Gabriel et Ferdinand y achevèrent leur seconde...

...C'est dans une école de St-Etienne, le collège de St-Michel, dirigé par les Jésuites, que le jeune Ferdinand passa son baccalauréat... Après son baccalauréat, Ferdinand Foch est envoyé au Collège de Saint-Clément, à Metz, où les Jésuites s'étaient fait une grande réputation pour la préparation aux écoles militaires, Saint-Cyr et Polytechnique.

C'est la déveine, et décidément la prophétie réussit mal à l'historien des prophètes d'Israël. Renan n'avait pas prévu Foch, dont on ne peut cependant dire qu'il n'était pas susceptible d'être opposé à un officier prussien. Opposé à Hindenburg et à Ludendorff, officiers tout ce qu'il y a de plus prussien, Foch les a mis à la fois dans leurs propres poches et dans sa poche. Or, non seulement ledit maréchal Foch a été formé,

(A suivre sur la 2ème page)

LA MUSIQUE A ST-BONIFACE

Après dimanche le 5 octobre prochain aucun nouveau membre ne sera admis à faire partie de la chorale Sainte Cécile de Saint-Boniface, sauf exception pour les personnes qui connaîtraient déjà l'ouvrage que nous étudions, ou celles qui par l'étendue de leur connaissance en musique pourraient joindre sans retarder la marche de la Chorale et notre directeur sera très exigeant pour ces cas particuliers.

Les membres qui chantaient avec nous l'hiver dernier et qui n'ont pas encore fait acte de présence cet automne, auront leurs noms rayés de la liste officielle des membres actifs à moins qu'ils avisent M. Henri Bourgeault, Casier Postal 113, St-Boniface par lettre donnant les raisons qui peuvent justifier leur abstention jusqu'à date.

Les messieurs "ténors et basses" brillaient par leur absence dimanche dernier et je ne crois pas me tromper en disant que par une curieuse coincidence ceux qui étaient présents étaient de ceux qui ont le moins besoin de répétitions. La répétition appelée pour mardi dernier à l'Ecole Normale était également désastreuse sous le rapport de l'assistance. Croyez-vous que c'est bien encourageant pour un directeur de constater un semblable état de choses, et qu'après un laborieux exercise de deux heures il se voit dans l'obligation de recommencer de nouveau pour les absents. Non messieurs, cela ne peut durer et si nos canadiens ne jugent pas que le but de l'association vaut la peine qu'on se déplace pour une couple d'heures chaque semaine nous devrons voir à prendre les moyens nécessaires pour avoir le matériel et ni les canadiens comme race, ni St-Boniface comme ville ne pourront réclamer le mérite exclusif d'avoir mené à bien ce travail car des étrangers auront du remplacer les nôtres qui n'auront pas voulu marcher.

Des applications seront mises à la disposition des membres à la répétition du 5 prochain et chacun devra signer une application. Nous devons savoir immédiatement avec qui nous pouvons compter. Nous préférerons aussi savoir d'une manière positive ceux ou celles qui ne viennent que pour la forme. Cette application contiendra aussi les clauses ou règlements de la chorale et celui ou celle qui désire rester avec nous et qui veut travailler sincèrement et consciencieusement, n'aura aucune objection a s'engager à assister aux répétitions aussi régulièrement que possible à obéir au directeur et à ne pas laisser la chorale sans avoir donné un avis raisonnable au directeur.

Les membres de la chorale ont vu avec satisfaction Mme E. Dugal au piano dimanche dernier. Ses connaissances en musique la désignaient à ce poste d'ailleurs tous sont donc satisfaits.

La prochaine répétition générale dimanche le 5 octobre. Tous présents sans faute.

Henri BOURGEAULT.

Hivernement des Abeilles en Cave et en Plein Air

(Notes des fermes expérimentales)

Dans toutes les parties du Canada il est nécessaire de protéger les abeilles pendant les mois longs et froids de l'hiver pour obtenir les meilleurs résultats. Il existe deux moyens de protection. On peut mettre le rucher entier dans un local spécial ou une cave, ou emballer les ruches dans des caisses à l'extérieur. Cet hivernement en caisse en plein air peut se faire même dans les régions les plus froides du Canada, comme les provinces des prairies, les parties du nord de l'Ontario et de Québec, mais il n'est pas sûr dans ces endroits et il vaut mieux hiverner en cave. Par contre dans les régions plus chaudes, l'hivernement en plein air paraît être tout aussi bon que l'hivernement en cave. Les choses essentielles pour assurer un bon hivernement à l'intérieur sont les suivantes : La cave doit être calorifugée contre les écarts de température qui se produisent à l'extérieur. Elle doit êtrt obscure et sèche et la température doit être réglée de façon à rester entre 48 et 50 degrés F. Il ne faut que très peu de ventilation. Il ne faut pas, de tout l'hiver, déranger les abeilles plus que cela n'est absolument nécessaire. Pour l'hivernement en plein air, on peut se servir de caisses qui contiennent une ou plusieurs ruches. Celle qui paraît être la meilleure est la caisse qui contient quatre ruches. Ces caisses doivent être asez grandes pour que l'on puisse mettre de 3 à six pouces de matière isolante au fond et sur les quatre côtés, et environ dix pouces par-dessus Pour l'emballage on peut se servir de ripes de planeurs, de feuilles d'arbres ou de balle. Il doit aussi y avoir un brise-vent autour du rucher. Une haie d'arbres à feuilles décidues ou une clôture en planches de huit pieds, font les meilleurs brise-vents.

Avant de prendre une décision sur le moyen à adopter, l'apiculteur doit étudier ses conditions et voir de quoi il dispose. S'il a une bonne cave offrant toutes les conditions voulues, il fera mieux de s'en servir, surtout s'il n'a qu'un petit nombre de ruches. Dans d'autres conditions, il peut être plus facile et meilleur marché pour lui de construire des caisses et d'hiverner en plein air. Il faut plus de travail pour emballer les abeilles en caisse en automne et les déballer au printemps que pour les garder dans la cave et les en sortir. Par contre les abeilles en cave exigent plus d'attention pendant l'hiver. Règle générale les abeilles emballées en plein air n'exigent pas beaucoup d'attention à partir du moment où elles sont emballées jusqu'à ce qu'elles soient déballées au printemps, tandis que la cave demande à être nettoyée et il faut que la température soit réglée pendant l'hiver.

Les deux méthodes d'hivernement ont été essayées pendant plusieurs années à la ferme expérimentale d'Ottawa. Les abeilles hivernées à l'intérieur sont placées dans une cave au-dessous du laboratoire. Celles qui sont hivernées à l'extérieur sont placées dans des caisses, à raison de quatre ruches par caisse, avec des ripes de planeurs comme emballage et une clôture en planches de huit pieds comme brise-vent. La perte moyenne parmi les ruches en caves a été nulle, tandis qu'elle a été de 5.4 en plein air, et la quantité de provisions consommée est à peu près la même ; elle a été de 21.3 livres en cave contre 23.8 livres en caisses. Quant au nombre moyen de rayons recouverts au printemps, les ruches hivernées en plein air on tl'avantage. Il est de 5.4 en plein air contre 5.0 en cave. Ces notes ont été prises le 11 octobre pour les abeilles tenues en plein air, et le 15 avril lorsque les abeilles ont été sorties de la cave. Nous avons constaté également que les couverts fermés ont donné de meilleurs résultats à Ottawa que la ventilation, et que trois pouces de matière isolante donnent d'aussi bons résultats que six pouces.

Il ne faut pas oublier, en comparant les chiffres qui précèdent, que l'hivernement en plein air fait courir plus de risques, surtout pendant un hiver très froid comme ceiui de 1917-18, et que la consommation des provisions ne diffère que très peu lans les deux cas. Disons enfin que les abeilles hivernées en plein air étaient un peu plus fortes au printemps que celles qui étaient restées en cave.

PERDU—A St-Vital, un cheval âgé de 8 à ans. Rouge, nez blanc ainsi que les deux pattes de derrière blanche, avec licou dans la tête. Pour toute information s'adresser à M. P. Maethlinckx, Norwood P. O. où une récompense sera payée. 37—40

Notice to Creditors

Pursuant to an Order of the Court of King's Bench made in the matter of the estate of Edouard Guilbault, deceased, and in a case, The Western Coal Company Limited, vs Georgine Guilbault, Executrix of the said Estate, the creditors of Edouard Guilbault, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, who died on or about the 15th day of September, A.D. 1916, are, on or before the 5th day of November, A.D. 1919, to send by post, prepaid, to Estly Alexander Conde, the Solicitor for the Executrix of the said Deceased, their Christian and Surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts, and the nature of the securities, if any, held by them or in default thereof, they will be peremptorily excluded from the benefit of the said order. Every creditor holding any security is to produce the same before me at my Chambers, at Winnipeg, on the 12th day of November, A.D. 1919, at 11 o'clock in the forenoon, being the time appointed for adjudication on the claims.

George Patterson,
Master.

Dated this 24th day of September, A.D. 1919.

45—46

LA VICTOIRE, RENAN ET LES JESUITES

(Suite de la 1ère Page)

quant à la préparation militaire, chez les Jésuites, mais encore il a un frère jésuite et Recouly nous assure qu'il écrit à ce frère tous les jours? C'est atroce. Mânes d'Ernest Renan, qu'en pensez-vous?

J'ajoute que tout le paragraphe de Renan est à mourir de joie. Les effets funestes du catholicisme sur le développement du cerveau ont produit, entre autres St Thomas d'Aquin, Pascal, Bossuet et Pasteur, lesquels, dans des genres différents, avaient un joli petit bout de pensée et d'imagination à leur disposition. Renan confond l'ailleurs, le cerveau avec la pensée, ce qui était une erreur de son époque car rien ne démontre que le cerveau soit le siège exclusif de la pensée, ni même que la pensée ait un "siège", au sens anatomico-physiologique. Renan suppose enfin que la foi limite le champ de la pensée scientifique, alors qu'il l'étend, au contraire, par la notion du miracle, fort utile à toute une série de découvertes: celles qui ne partent pas d'un principe dogmatiquement, doctrinairement ou doctoralement admis. Ce qui limite le champ de la pensée scientifique, c'est le déterminisme strict, tel que le professait, par exemple, Charcot.

Si Renan, au lieu de se laisser aller au préjugé vaudevillesque contre les Jésuites, avait cherché la réalité intellectuelle, il aurait réfléchi que l'Ordre qui a comme maître saint Ignace, et comme maîtrise sa description toute militaire, est au contraire tout à fait qualifié pour former des chefs d'armée. L'art du commandement à la guerre repose tout entier sur la psychologie; et il n'est pas de plus grand psychologue, ni plus moderne, que saint Ignace, dont les Exercices spirituels sont encore aujourd'hui le dernier mot, en ce qui concerne la gymnastique imaginative, la hiérarchie des idées et des sentiments. J'ai coutume de relire de temps en temps, tels ou tels chapitre des Exercices spirituels et, chaque fois, j'admire davantage la pénétration de ce grand modeleur des corps par les âmes. La psychologie active, énergétique, depuis lui, non seulement na' pas fait un pas, mais encore s'est encombrée d'une foule de fausses précisions—allemandes notamment—et de pseudo-mesures qui n'ont contribué qu'à l'obscurcir.

Il y a dans Renan un côte psychologique justement, fort curieux: c'est la rancune, dans le domaine des idées vis-à-vis de celles dont il s'est dépris. Parce qu'il s'est séparé d'elles, il suppose qu'elles doivent être inefficaces pour le bien intellectuel et le perfectionnement moral et scientifiquement nusibles. Cela crée, dans cette imagination irréductile, retorse et parfois même sournoise, un petit enclos enfantin et touchant, où les bévues poussent comme des radis. Au lendemain du défilé de Foch élève des Jésuites et vainqueur des Boches, sous l'Arc de Triomphe, j'ai pensé que celle tirée des lignes qu'on vient de lire était particulièrement savoureuse.

Léon DAUDET.

M. le Curé Jubinville

M. le curé Jubinville est revenu la semaine dernière de sa promenade dans la Province de Québec.

Nous sommes heureux de saluer son retour parmi nous.

NOTES LOCALES

M. et Mme Antoine Gauvin sont partis pour une promenade dans la Province de Québec. Bon voyage.

Le Capitaine, Madame et Mademoiselle Beauchamp sont partis hier pour Montréal.

Le concert donné par Messieurs Hélie, Dorval, Langlois et organisé par M. Brunet, à Letellier dimanche soir a été bien goûté, par une assistance nombreuse. Le but est de faire connaître les chants et la bonne musique canadiennes. Un autre concert sera donné dimanche soir à St-Jean-Baptiste.

M. Lacerte, avocat, à démenagé son bureau au numéro 407, édifice McArthur, Winnipeg.

Walker — "In Old Kentucky" cette semaine au grand théâtre Walker avec leur fanfare. Il faut voir se drame avec la représentation d'une course a cheval. Le prix sont seulement de 25c à $1.00. La semaine prochaine, comédie musicale "Flo-Flo". Les billets seront en vente vendredi au prix de $1.00, $1.50 et $2.00. Il y aura matinée mercredi et samedi.

LE TOURNOI DE TENNIS

Le tournoi de tennis annuel, au profit de l'Association d'Education s'est terminé dimanche dernier, alors que Mlle Coupez et M. Roy ont défait Mlle McLean et Etienne Prendergast dans un match chaudement contesté et très intéressant.

Bien que la température n'ait pas été favorable, ce dernier tournoi, sous bien des rapports, aura été un grand succès. La qualité du jeu a été généralement supérieure à ce que nous avons vu les années précédantes et de nouveaux joueurs ont surgi à la dernière heure dont on ne savait que peu de chose mais qui se sont affirmés de façon péremptoire. D'Auteuil, pour un, a révélé une adresse et une endurance qui, additionnées à plus d'expérience, lui assureront l'an prochain le respect des plus habiles raquettes. Couture s'est aussi classé avec avantage par sa victoire inattendue sur Raymond. Enfin, Taillefer a complètement mêlé les cartes des prophètes, éliminant en succession et Bougard et Lacerte et ne succombant enfin que devant Roy, après un match où la fortune hésita bien souvent en sa faveur. Des vétérans, Roy et Etienne Prendergast sont les seuls qui aient ajouté à leur réputation.

Chez les dames le jeu est devenu moins timide et partant plus scientifique. Mlle Olivier, s'est assurée la coupe Bénard et sa victoire a été très populaire. Déterminer celle qui pourrait être classée en tête de la liste des dames est pratiquement impossible et ne serait d'aucune utilité valable; mais il est certain qu'avec un peu plus d'expérience et surtout d'application nos dames en viendront à un point où elles pourront aller de pair avec les expertes de Winnipeg.

Au point de vue succès il est aussi bon à noter que le dernier tournoi aura profité pour au-délà de cent dollars au trésor de l'Association d'Education.

Après les principaux concours, le Président de l'Association d'Education a présenté lui-même les coupes et les prix aux champions. M. Bernier a félicité les gagnants de façon digne. Il a aussi ajouté des paroles encourageantes à l'adresse du Club de tennis de Saint-Boniface pour l'oeuvre tout à fait recommandable qu'il poursuit depuis quelque années.

Le résultat général des concours a été comme suit :

Simples pour hommes—(Coupe Cusson) : L.-P. Roy.

Doubles pour hommes—(Coupe Dubuc) : L.-P. Roy et H. Lacerte.

Simples pour hommes—(handicap) : A. Taillefer.

Simples pour dames—(Coupe Benard) : Mlle B. Olivier.

Doubles pour dames—(Coupes Roy et Lacerte) : Mlles Y. Prendergast et McLean.

Simple pour dames—(handicap) : Mlle Y. Prendergast (à jouer).

Doubles mixtes : Mlle Coupez et M. Roy.

FUNERAILLES DE M. FABIEN GIROUX

Montréal—Lundi, le 22 courant, ont eu lieu à St-Louis de France, les funérailles de M. Fabien Giroux, de la rue du Parc Lafontaine.

La levée du corps a été faite par le Révérend Père Vanier, supérieur du collège de la Côte des Neiges, et cousin du défunt.

Le service a été chanté par Mgr J.-A. Bélanger, curé de St-Louis de France, assisté du Rév. Père Vanier et de l'abbé J. LeSage, comme diacre et sous-diacre respectivement. La messe de Pérosi a été exécutée sous la direction du professeur Alex.-M. Clerk; à l'orgue présidait M. Antonio Létourneau.

Les solistes ont été MM. J.-E. Monday, T.-G. Bertrand et Joseph Saucier.

Le deuil était conduit par Paui, René, Armand et Lucien Giroux. et George et Maurice Gariépy, tous petits-enfants du défunt; les fils, Fabien, Avila, Joseph et Eugène; les gendres, Hector Gariépy, Chas.-Aug.-H. Bertrand, avocat, et Arthur Brodeur; M. Siméon Giroux du Dakota, frère du défunt; MM. George Charpentier, et Cléophas Charpentier, beaux-frères, et M. Ferdinand Giroux son cousin.

PETITES ANNONCES

A VENDRE — Maison de quatre chambres. Sans terrain. A transporter dans délai raisonnable. $200.00. S'adresser à C .A. Gareau, 47, rue Des Meurons.

A VENDRE—Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à C.-A. Gareau, 457, rue Des Meurons. 43—45

A VENDRE—Deux cottages dont l'un moderne et l'autre semi-moderne. S'adresser au No 147, rue De LaMorine. 42—45

Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 7 novembre 1919, pour le transport les malles de Sa Majesté, sous contrat, pour une période de quatre ans, six fois par semaine sur la route de Giroux No 1, devant commencer quand le Maître Général des Postes le jugera à propos.

Des avis imprimés contenant plus amples informations, quant aux conditions du contrat, peuvent être vus et des formules de soumission obtenues aux bureaux des postes de Giroux et Steinback et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, Man., 26 septembre 1919.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

TERRES FEDERALES

Augmentation du taux d'intérêts

Avis public est donné par les présentes en conformité avec les provisions d'un acte pour amender la loi des Terres Fédérales passée à la dernière session et commençant du 7 juillet, 1919, où l'intérêt est imposable, le taux de tel intérêt sur toutes nouvelles transactions en raport avec l'Acte des Terres Fédérales sera de 6 p. c. par année; ainsi que du 1er septembre, 1919, le taux sur tous paiements partiels échus et impayés se rapportant aux transactions passées et futures sera augmenté à 7 p.c. par année.

Par Ordre,

L. PEREIRA,
Secrétaire.

le 26 juillet, 1919.
Ministère de l'Intérieur,
[illegible] 42—45

Department of Public Works

Fair Wage Schedules

Public notice is hereby given that under the provisions of Section 10, Chapter 1, of the Statue of Manitoba, 1916 (being the Fair Wage Act, 1916), the Minister of Public Works has approved of the rates per hour, and working hours, set forth in the following schelule, with the minimum rate per hour payable to any employee engaged in the respective trades, and the maximum number of hours during which any employee engaged in the respective trades shall be requirel to work; and that the said schedule shall apply and be effective for employees engaged on Public Works on or at the Building; and that the said schedule shall be effective from the Frst Day of September, A.D. 1919, to the Thirtieth Day of April, A.D. 1920, or until such time as another order may be made by the said Minister of Public Works.

FAIR WAGE SCHEDULE FOR WINNIPEG

The following schedule shall apply to the City of Winnipeg, and a radius of thirty miles therefrom, from the First Day of September, 1919, to the Thirtieth Day of April, 1920 :

	Rate per hour	Hours per week
1. Common Laborer	$ .40	54
2. Builders' Laborers (being those directly engaged assisting tradesmen, not otherwise classified)	.55	50
3. Teamsters (employed directly from or on the buildings)	.50	60
4. Bricklayers	1.00	44
5. Stonemasons	100	44
6. Marble Setters	.95	44
7. Mosaic and Tile Setters	.77½	44
8. Terrazo Workers—		
(a) Layers	.70	44
(b) Helpers	.55	54
9. Stone Cutters—		
(a) Carvers	.97½	44
(b) Journeymen	.85	44
(c) Planermen and Lathemen	.75	44
10. Plasterers	.90	44
11. Wood, Wire and Metal Lathers	.75	44
(a) Where Metal Lath only is used	.80	44
12. Plumbers	.80	44
13. Steamfitters	.80	44
14. Operating Engineers on Construction—		
(a) Engineers in charge of Machines of three or more drums	1.00	50
(b) Engineers in charge of double drum machines	.90	50
(c) Engineers in charge of single drum machines	.80	50
(d) Firemen	.55	50
15. Sheet Metal Workers	73½	44
16. Painters, Decorators, Paper Hangers and Glaziers	.70	44
17. Blacksmiths	.70	44
18. Electrical Workers— (Journeymen Inside Wiremen)	.75	44
19. Bridge and Structural Steel and Ironworkers	1.00	44
20. Asbestos Workers—		
(a) Journeymen	.80	44
(b) First Class Improvers	.70	44
(c) Second Class Improvers	.60	44
21. Asphalters—		
(a) Finishers	.60	44
(b) Men engaged preparing, mixing and heating materials	.45	54
22. Carpenters	.75	44

FAIR WAGE SCHEDULE—PROVINCE OF MANITOBA

(Exclusive of Winnipeg)

The following schedule shall apply to any portion of the Province of Manitoba, other than the City of Winnipeg, and a radius of thirty miles therefrom, effective from the First Day of September, 1919, until the Thirtieth Day of April, 1920 :

	Rate per hour	Hours per week
1. Common Laborers	$ .45	54
2. Buildiners' Laborers (being those directly engaged assisting tradesmen, not otherwise specified)	.50	50
3. Teamsters (employed directly from and on the building)	.45	60
4. Bricklayers	1.00	44
5. Stonemasons	1.00	44
6. Marble Setters	.95	44
7. Mosaic and Tile Setters	.77½	44
8. Terrazo Workers—		
(a) Layers	.70	44
(b) Helpers	.55	54
9. Stone Cutters—		
(a) Carvers	.97½	44
(c) Planermen and Lathemen	.75	44
10. Plasters	.90	44
11. Wood, Wire and Metal Lathers	.75	44
(a) Where Metal Lath only is used	.80	44
12. Plumbers	.80	44
13. Steamfitters	.80	44
14. Operating Engineers on Construction—		
(a) Engineers in charge of machines with three or more drums	1.00	50
(b) Engineers in charge of double drum ma-		
(c) Engineers in charge of single drum machines	.80	50
chines	.90	50
(d) Firemen	.55	50
15. Sheet eMtal Workers	.73½	44
16. Painters, Decorators, Paperhangers and Glaziers	.70	44
17. Blacksmiths	.70	44
18. Electrical Workers— (Journeymen Inside Wiremen)	.75	44
19. Bridge and Structural Steel and Ironworkers	1.00	44
20. Asbestos Workers—		
(a) Journeymen	.80	44
(b) First Class Improvers	.70	44
(c) Second Class Improvers	.60	44
21. Asphalters—		
(a) Finishers	.60	44
(b) Men engaged preparing, mixing and heating materials	.45	54
22. Carpenters	.75	44

FAIR WAGE SCHEDULE—NEW PARLIAMENT BUILDINGS—WINNIPEG

The following schedule shall apply and be retroactive on the work of the New Parliament Buildings, Winnipeg, from the First Day of July, 1919, to the Thirty-Frst Day of August, 1919 :

ItemNo.		Rate
1.	Common Laborers	$ .40 per hour
2.	Builders' Laborers	.50 "
3.	Bricklayers	.95 "
5.	Stonemasons	.95 "
6.	Marble Setters	.90 "
7.	Mosaic and Tile Setters	.75 "
10.	Plasterers	.85 "
12.	Plumbers	.75 "
13.	Steamfitters	.75 "
18.	Electrical Workers	.70 "
22.	Carpenters	.75 "

The following schedule shall be effective as retroactive from the First Day of August, 1919, to the Thirty-first Day of the same month :

Item No. 9. Stonecutters

	Rate
(a) Carvers	$ .97½ per hour
(b) Journeymen	.85 "
(c) Planermen and Lathemen	75 "

By Order,

(Sgd.) GEORGE A. GRIERSON,
Minister of Public Works.

WINNIPEG, September 25, 1919

Dated at the Office of the Provincial Secretary this Twenty-fifth Day of September, A. D. 1919.

(Sgd.) J. W. ARMSTRONG,
Provincial Secretary.